

LE RHETEUR ISLAMIQUE TARIQ RAMADAN ET LA QUESTION DE POSITIONNEMENT ENONCIATIF DANS SES TALKSHOWS

The Islamic rhetorician Tariq Ramadan and the question of enunciative positioning in his talkshows



Ouadi Nour-El-Houda^{1,*}

¹ Université de Blida2 : Lounici Ali, RIDILCA, (Algérie)
nour01ou@gmail.com/ene.ouadi@univ-blida2.dz

Aci Ouardia²

² Université de Blida2 : Lounici Ali, RIDIDLCA, (Algérie)
ouardia.aci@gmail.com

Date de soumission: 05/10/2023 Date d'acceptation: 24/12/2023 Date de publication: 31/12/2023

Résumé:

Actuellement, l'accessibilité des discours religieux multifonctionnels en langue étrangère lui permettent d'être pris comme des excellents corpus d'analyse en sciences du langage (corpus authentiques). Notre recherche vise à relever les indices linguistiques qui permettent au locuteur d'assurer son positionnement énonciatif persuasif (subjectivité et/ou effacement). Pour atteindre ses objectifs, cette recherche convoque et puise des théories modernes en sciences du langage afin de comprendre ces discours multifonctionnels et traiter l'oral spontané tout en mettant un accent particulier sur les indices subjectifs qui sont soit ancrés dans les procédés linguistiques, soit exclus de ces derniers.

Mots clés: Effacement énonciatif ; Entrevue médiatique ; Objectivité ; Subjectivité ; Tariq Ramadan.

Abstract:

Today, the accessibility of multi-functional religious discourse in foreign languages makes it an excellent corpus for analysis in the language sciences (authentic corpus). The aim of our research is to identify the linguistic cues that enable the speaker to ensure persuasive enunciative positioning (subjectivity

* Ouadi Nour-El-Houda

and/or effacement). To achieve its aims, this research calls on and draws from modern theories in language science in order to understand these multifunctional discourses and deal with spontaneous speech, while placing particular emphasis on subjective cues that are either embedded in, or excluded from, linguistic processes.

key words: *Enunciative erasure; Media interview; Objectivity; Subjectivity; Tariq Ramadan.*

Introduction

Ces dernières années, plusieurs débats et controverses médiatiques violents sur la radicalisation, voire la rationalisation de l'islam occidental ont fortement marqué la scène internationale. L'explosion de cet épisode polémique, plus que jamais d'actualité, a été mobilisée avec une lourde tension, par des questions à propos de son honnêteté, son authenticité, son attractivité, son impartialité et l'objectivité de ses nouveaux réformistes islamiques, surtout vis-à-vis de leurs capacités à changer au bout des années (presque un siècle complet) l'aire de ce discours radicaliste et persuasif :

Dans le grand concert des médias occidentaux, on parle d'« Islam » ? La plupart du temps il s'agit de l'Islam comme religion « instrumentalisée » au bénéfice de tel ou tel pouvoir, tel ou tel courant politique, telle ou telle « révolution » ou telle ou telle idéologie du « choc des civilisations ». Rarement l'Islam est approché à partir de ce qu'il est d'abord : une foi et une spiritualité qui ne cessent de nourrir et de faire vivre de manière pacifique et pacifiante des centaines et des centaines de millions d'êtres humains. (Benzine, 2015, p. 08)

Un tel type de discours persuasif (discours islamique) qui implique, effectivement, le recours incontestable aux codes, rituels et les croyances héritées de la culture musulmane porteuse des traditions prophétiques du prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction soient sur son âme), connaît de nouveaux rebondissements dès le renoncement de la modernité et son installation en Europe ; il est devenu un islam modernisé dit occidental. Alors, le discours religieux en tant que discours multifonctionnel et pratique sociale remplit des fonctions différentes en puisant dans les normes d'une communication sociale. Nous retenons ici la fonction linguistique ou discursive pour la création d'un lieu de rencontre langue/société connue sous le nom de « genre »

La situation de communication est ce qui impose un enjeu social et des contraintes aux sujets de l'acte de langage. Ceux-ci, une fois de plus, sont des acteurs sociaux qui échangent des paroles dans des situations de rencontre qui déterminent elles-mêmes un certain nombre de règles et normes hors desquelles il ne serait point possible de communiquer. On dira à ce titre que la situation de communication surdétermine en partie ces acteurs, leur donne des instructions de production et d'interprétation des actes langagiers et donc qu'elle est constructrice de sens (Charaudeau, 2007, p. 01)

En effet, un genre discursif est : « *le genre de discours, en prise sur la société qui l'institutionnalise, détermine des buts, des cadres d'énonciation et une distribution des rôles préalables* » (Amossy, 2021, p. 43). Amossy ajoute : « *la bonne marche de l'échange verbal est tributaire du domaine dont il relève et du genre dans lequel il s'insère* » (Amossy, 2021, p. 287). En s'inscrivant dans cette catégorie discursive (le genre), notre corpus d'étude n'est autre qu'un débat entre deux idéologues de pôles différents : Tariq Ramadan, le vecteur de l'islam occidental et Edgar Morin, le père de la théorie de la complexité. Ce débat est connu sous le nom de Talkshow : « *émission de télévision consistant en une conversation dirigée par un animateur ; divertissement spectacle télévisuel ou radiophonique qui réunit des personnes qui confrontent leurs points de vue respectifs dans le cadre d'un débat* » (langue-française-Tv5monde, 2022). Parallèlement Lochard et Boyer (1998) postulent que :

Cette dernière tendance a été accentuée avec la prolifération, au tournant des années 1990, de talk-shows placés sous la responsabilité d'animateurs qui privilégient souvent la polémique et le conflit pour leur rendement spectaculaire. Régis par un tout autre mode de gestion de la parole, « ces spectacles de paroles » remettent donc en cause par leur fonctionnement cet idéal de coopération et de co-construction du sens qui est le fondement des débats classiques (Boyer, 1998, p. 114).

En ce sens, le talkshow qui obéit, dans la majorité des cas, au protocole de l'organisation séquentielle de tours de parole en interaction momentanée, renvoie bel et bien à un dialogue oral spontané entre deux polémistes. Dès lors pour qu'un rhéteur controversé, comme c'est le cas du premier vecteur de l'islam en Occident, qu'est Tariq Ramadan (désormais T.R.), puisse mettre en scène son dispositif énonciatif dans les *talkshow* (un bon choix de marqueurs discursifs accompagnés d'une parfaite organisation séquentielle de ses actions et une bonne gestion de son regard) intervient afin d'attirer l'attention du public visé et de rassurer avec ampleur un potentiel islamique positif dans le but de provoquer un changement d'optique et d'introduire ses arguments de défense de la religion musulmane à partir des versets coraniques et/ou traditions prophétiques. Dans cette logique argumentative, il s'agit, pour T.R. de se positionner dans une logique d'acceptation. En effet : « *celui qui justifie son opinion par la référence à un sacré tente, par ce fait, de rendre son opinion plus noble que celle de ses adversaires, et il essaie en même temps de les discréditer* » (Hottis, 1993, p. 246). Partant de ce postulat, nous souhaitons préciser que notre recherche avant tout porte sur la description de la langue à l'aide des outils que nous offre la théorie énonciative (la mise en scène dans le dispositif énonciatif).

Dans le cadre de cette contribution, nous nous proposons d'explicitier notre propre positionnement à l'égard de cette question de recherche : ***Comment le positionnement énonciatif dans le discours oral de T. R. est-il lié aux taches et***

aux objectifs communicatifs que T.R. souhaite réaliser pendant ses talkshows ? Au regard de ce qui précède, nous présumons que : ***Le positionnement énonciatif dans l'oral spontané de T.R. serait étroitement lié aux tâches et aux objectifs communicatifs qu'il souhaite réaliser pendant ses talkshows afin de défendre sa religion.*** Ainsi, ***Dans ses talkshows, L'intervenant T.R. se servirait des marqueurs subjectifs et/ou objectifs afin d'accompagner la construction de son argumentaire.***

Étant donné que l'objectif essentiel de cette étude porte sur une démarche énonciative et qui est de déterminer le véritable positionnement de T.R. (sa neutralité et/ou sa partialité) à travers le repérage des marqueurs d'inscription ou de désinscription de l'énonciateur dans son énoncé. Autrement dit, il est question ici de repérer les relations qui lient l'énoncé à son cadre énonciatif dans un corpus transcrit d'une émission télévisuelle. Afin d'étayer cette réflexion et atteindre notre objectif essentiel, il nous semble pertinent d'expliquer la démarche énonciative qui est à la fois empirique que qualitative. Qualitative ou descriptive (détaillée) ; vise essentiellement à recueillir des informations détaillées. Cette démarche nous aide à développer les concepts nécessaires à la compréhension des possibles significations dans le contexte d'étude. Et empirique qui consiste précisément au repérage et l'identification des faits énonciatifs quels que soient leur nature et leur rang. Certes, notre analyse sera scindée en deux parties distinctes ; la première retrace la conceptualisation de thème abordé en fonction de corpus d'étude et la deuxième est consacrée à la mise en application (consiste à une mise en analyse de notre corpus afin de d'interpréter les résultats obtenus).

QUELQUES SOUBASSEMENTS THEORIQUES

Cette partie vise à théoriser le champs d'étude de notre notion de base : ***l'effacement énonciatif***. En vertu de qui est déjà abordé, elle s'articule autour de quelques repères conceptuels pour appréhender les modes d'intervention de l'effacement énonciatif dans les entrevues médiatiques de T.R tels que : l'énonciation, la subjectivité, l'objectivité, la désinscription/inscription énonciative, l'usage du pronom on.

I-Autours de l'énonciation

I.1- Enonciation Vs énoncé

Parler de l'énonciation, c'est certainement se référer à son père fondateur Emile Benveniste qui la définit comme étant : « *cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p. 80). En ce sens, Anscombe et Ducrot témoignent : « *l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* » (Ducrot, 1976, p. 18). Donc, l'énonciation est l'acte de production de la langue

précédemment schématisé (localisation du discours dans le temps et dans l'espace). Cependant, Perret soutient :

On appelle énonciation l'acte de parler, dans chacune de ses réalisations particulières, c'est-à-dire qu'est acte d'énonciation chaque acte de production d'un certain énoncé. L'énoncé est différent de la phrase en ce sens qu'un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait et hors situation. De plus, une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète (Perret, 1997, p. 09).

Alors, l'énonciation renvoie à l'usage ou l'exercice psychologique et/ou cognitif de la parole humaine dans un contexte particulier pour donner comme produit final l'énoncé. C'est-à-dire, elle est l'acte d'énoncer avec la prise en compte de l'ensemble de ses paramètres constitutifs dans une temporalité particulière à savoir : son énonciateur (instance qui articule et transmet le projet énonciatif), l'énonciataire (l'instance à qui l'énonciateur parle) l'espace et le moment dans lesquels se déroule l'énonciation (acte communicationnel particulier) et les conditions sociohistoriques qui l'entourent (les paramètres extralinguistiques de l'énonciation). Autrement dit, l'énonciation est le processus unique et dynamique d'une réalisation individuelle de la langue déterminée par des indices bien précis et présumés par son fruit final qui est l'énoncé :

La production linguistique peut être considérée : soit comme une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulière de ces phrases (elles peuvent être dites ou transcrites avec des écritures différentes, ou imprimées, etc.) ; soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises (Ducrot T. T., 1972, p. 410)

I.2- Subjectivité Vs objectivité

Benveniste postule : « *« l'homme dans le langage » est le titre de la partie suivante ; c'est l'empreinte de l'homme dans le langage, définie par les formes linguistiques de la « subjectivité » et les catégories de la personne, des pronoms et du temps » (Benveniste, 1976, p. 05). Il ajoute :*

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego ».... C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes (langage/sujet) et les définissent par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage (Benveniste, 1976, pp. 259-260-261).

Parallèlement, Orecchioni affirme : « *... toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les « mots » de la langue ne sont jamais que des symboles*

substitutifs et interprétatifs des « choses » » (Kerbrat-Orecchioni, 2002, p. 102). La subjectivité est alors la mise en scène et l'inscription de l'instance articulatoire du projet énonciatif (l'énonciateur affirme son identité) en assurant sa position subjective dans son produit langagier : énoncé (l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme sujet dans son énoncé). En revanche, l'objectivité, quant à elle : « S'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (Kerbrat-Orecchioni, 2002, p. 103). En ce sens, l'objectivité comme une sorte de neutralité et d'impartialité tend à effacer l'identité et toute trace subjective de l'énonciateur. Autrement dit, elle désigne qu'on doit être neutre, objectif, impersonnel et scientifique.

I.3- La scène énonciative

Maingueneau déclare : « *un texte n'est pas un ensemble de signes inertes, c'est la trace d'un discours où la parole est mise en scène* » (Maingueneau, 2016, p. 83). Selon lui, pour que le discours soit légitime dans son cadre total, il faut qu'il s'impose dans une scène énonciative et elle-même doit être intégrée et inscrite dans un contexte bien déterminé. Il classe la scène de l'énonciation en trois classes distinctives : la scène englobante ou générique ; la scène scénographique et la scène validée.

a- La scène englobante ou générique

« *La scène englobante est celle qui correspond au type de discours.... Dire que la scène d'énonciation d'un énoncé....à des genres de discours particuliers. Chaque genre de discours définit ses propres rôles* » (Maingueneau, 2016, p. 84). Autrement dit, c'est la scène qui détermine le type de discours et précise son genre dans une temporalité particulière et un lieu stable au niveau duquel se situe le sujet et réalise ses activités langagières. Donc, elle permet de se positionner pour interpréter les activités langagières en fonction de finalités désirées : détermine les rôles de discours en lui donnant du sens.

b- La scène scénographie

La scénographie a pour effet de faire passer le cadre scénique au second plan ; ... une scénographie ne se déploie pleinement que si elle peut maîtriser son propre développement, maintenir une distance à l'égard du co-énonciateur. En revanche, dans un débat, par exemple, il est très difficile pour les participants d'énoncer à travers leurs scénographies : ils n'ont pas la maîtrise de l'énonciation et doivent réagir sur le champ à des situations imprévisibles suscitées par les interlocuteurs. En situation d'interaction vive, c'est alors bien souvent la menace sur les faces (Maingueneau, 2016, pp. 85-86).

En ce sens, la scène scénographie implique un dispositif propre de parole avec degrés divers afin de réussir l'acte énonciatif.

c- La scène validée

Une scénographie peut s'appuyer sur des scènes de parole qu'on dira validées, c'est-à-dire déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repousser ou de modèle valorisé.... La scène validée n'est pas à proprement parler du discours, mais un stéréotype autonomisé, décontextualisé, disponible pour des réinvestissements dans d'autres textes. Elle se fixe aisément en représentations archétypiques popularisées par les médias (Maingueneau, 2016, p. 89).

C'est-à-dire, cette classe renvoie à l'interaction vivante entre plusieurs énonciateurs.

II- L'effacement énonciatif

L'effacement énonciatif se définit comme une « stratégie », pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner « l'impression qu'il se retire de l'énonciation ». Qu'il « objectivise » son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute « source énonciative identifiable » (Vion, 2001, p. 334).

Donc, l'effacement énonciatif renvoie à un fort marquage d'une désinscription énonciative (annoncer des informations sans assumer leurs charges) qui, elle-même, correspond au passage d'une énonciation personnelle dans sa généralité avec son cadre factuel subjectif vers une énonciation impersonnelle, objective voire neutre qui se déborde de ce cadre factuel subjectif (détaché de son sujet parlant). Autrement dit, c'est un événement non énonciatif dépourvu des instances d'énonciation. Alors, dans le cadre d'un effacement énonciatif, l'énonciateur gomme ses traces de présence qui sont substituées avec des tournures impersonnelles et/ou par des présentatifs neutres comme le cas de « c'est », « l'infinitif », « la voix passive ». Or, il se marque d'une façon indicielle et légitime comme un énonciateur universel, neutre, objectif (vecteur de vérité et de la raison) afin de valoriser son discours avec les dires des instances énonciatives crédibles :

On s'achemine vers l'effacement énonciatif du discours citant, vers le discours direct libre : ce discours anonyme doit être senti comme réénonçable sans obligation de mentionner son origine énonciative.... Parce que rien ne distingue cette énonciation d'une autre, si ce n'est son caractère d'expérience universelle. C'est la force de l'idéologie que ces discours allant de soi, sans ancrage énonciatif relativisant leur portée (Laurence, 2004, p. 05).

II.1- L'argumentation indirecte et l'effacement énonciatif

On considère souvent qu'il y a argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou tout au moins de se faire admettre. C'est dire qu'il ne peut y avoir argumentation en dehors d'une situation où deux options au moins sont envisageables... il en résulte qu'on trouve deux conceptions différentes de l'extension qu'il convient de donner à l'argumentation. La première est la plus répandue, ..., de classique. Elle est « restreinte », dans le sens où les analystes se classent dans la rubrique

« argumentation » que les énoncés qui « mettent l'accent sur (1) le raisonnement (2) en situation de communication (3) concernant une question controversée (4) menant à une thèse (5) ayant recours à des procédures argumentatives formalisables. La seconde est une conception élargie, en faveur de laquelle plaident aujourd'hui des chercheurs de plus en plus nombreux. Elle ne se penche pas seulement sur les discours qui ont une visée argumentative avouée ; elle entend aussi rendre compte de ce qu'on peut appeler la « dimension argumentative » ou, dans les termes d'Alain Rabatel « l'argumentation indirecte », qui traverse les énoncés et les textes (Amossy, 2021, pp. 44-45).

Dans ce même contexte à enjeux, Doury & Moirand soutiennent Amossy. Elles disent en effet que : « L'argumentation est un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation ...il existe des textes ou des discours dans lesquels toute référence explicite à une opposition est gommée. Ces textes pourtant, ne prennent sens que par rapport à un contre-discours à la lumière duquel émerge leur « dimension argumentative » » (Doury, 2017, pp. 22-23). Parallèlement, Rabatal note : « on voit que la forme d'argumentation de l'effet point de vue relève d'une forme implicite et indirecte d'argumentation, dont l'efficacité repose sur l'effacement énonciatif » (Rabatal, 2005, p. 20). Alors, il nous convient utile de proclamer que l'effacement énonciatif est effectivement associé à l'argumentation indirecte, implicite et universelle dans laquelle l'énoncé est coupé de la situation d'énonciation et le sujet parlant argumente sa thèse par l'intermédiaire d'un narrateur ou d'autres personnages. Cette dernière est sûrement lisible dans notre réflexion où T.R. passe implicitement la morale véhiculée par son message argumentatif dans un plan cognitif bien construit et le public visé devra interpréter son message à l'aide des opérations d'induction ou de déduction.

II.2- Effacement argumentatif

Partant de l'évidence suivante : toute argumentation relève d'une forme implicite et indirecte projetée dans un effacement énonciatif. Selon Rabatel : « l'argumentation, en se donnant la forme de perceptions délocutées, donc déconnectées de la subjectivité (apparemment, du moins, mais cette apparence est essentielle), en devient plus propositive qu'impositive. Ce type de démarche argumentative ne cherche pas à démontrer, mais à montrer une situation. Il repose sur le « comme-si », et, spécifiquement, sur le rôle des « évidences sensibles », présentées comme des évidences pour autrui puisque le locuteur les évoque comme indépendamment de lui » (Amossy, 2004, p. 125). Dit autrement, l'effacement argumentatif n'est qu'une distanciation stratégique (prémises) de locuteur vis-à-vis de son argumentation. L'ensemble de ces prémisses est avoué dans des faits avérés et crédibles pour le locuteur lui-même et pour les interlocuteurs.

II.3- Effacement énonciatif et le discours rapporté

Il est devenu commun d'affirmer que nous ne faisons jamais que nous entre gloser, que nous parlons avec les mots des autres pour construire notre discours. À côté de ce dialogisme généralisé et constitutif du discours, il existe des formes linguistiques qui marquent de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui. Ces formes sont généralement regroupées sous l'étiquette discours rapporté (Laurence, 2008, p. 01).

En effet, le discours rapporté est un discours *représenté* correspond à ce qui a été réellement dit. À ce propos Eddy Roulet postule : « *les discours représentés peuvent être désignés, ou implicites et les discours formulés peuvent l'être de manière directe, indirecte ou indirecte libre. Le discours représenté peut être simplement désigné par un verbe ou par un système nominal généralement une nominalisation* » (Eddy, 1999, pp. 228-229). Alors, le discours rapporté englobe à la fois : le discours direct (renvoie à la manière la plus fiable pour rapporter les paroles des autres), le discours indirect (renvoie à la manière la moins exacte de rapporter les paroles des autres tout en préservant le sens) le discours indirect libre (emprunte certaines caractéristiques de discours direct et d'autres de discours libre donc il s'agit d'un discours hybride formulé de discours libre et discours indirect). Il en résulte ; ce type de discours (qui rapporte les propos déjà émis) est intimement lié à l'effacement énonciatif qui reste un processus de débordement du cadre factuel subjectif. Nous verrons ici de témoigner que ce phénomène langagier (effacement énonciatif qui laisse ses traces dans un texte donné tout en permettant au locuteur de se distancier par rapport à ses propos) peut transmettre implicitement la subjectivité qui réside dans l'ethos argumentatif de locuteur.

III- Désinscription énonciative et effacement des marques de la subjectivité

Dans le processus graduel de son effacement énonciatif, le locuteur dans son énoncé se démasque de ses marqueurs subjectifs selon deux plans d'énonciation distinctifs à savoir un plan énonciatif embrayé et l'autre non embrayé, à ce propos Maingueneau déclare : « *il faut établir une distinction fondamentale entre deux manières d'énoncer, deux : embrayé et non embrayé, selon la relation qui s'établit entre l'énoncé et la situation d'énonciation* » (Maingueneau, 2016, p. 117). D'ailleurs, l'énonciation embrayée n'est qu'une énonciation qui porte des marques d'embrayage, eux-mêmes impliquant des traces de présence de son énonciateur tels que : appréciation, interjection, exclamation, ordres, interpellation du co-énonciateurs, pronoms implicites mobilisant des déictiques spatio-temporels. Tandis que, l'énonciation non embrayée n'est qu'une énonciation dépourvue des traces de présence de son énonciateur (comporte des énoncés autonomes). Autrement dit, elle renvoie de la coupure des embrayeurs de la situation d'énonciation qui s'efforcent de construire des univers autonomes. Alors, l'énonciation non embrayée ou l'effacement

énonciatif n'est qu'un processus de désenclavement fréquent où l'énonciateur est censé bel et bien de gommer sa présence :

Le désenclavement est fréquent dans des textes littéraires narratifs, dans des textes scientifiques, dans des articles de dictionnaires. À un titre moindre, les généralisations sont aussi un bon exemple d'énoncés coupés de la situation d'énonciation : généralisation de proverbes ou de lieux communs. Ici il n'y a pas ancrage dans la situation d'énonciation ; le présent n'indique pas que l'énoncé est vrai au moment où le locuteur dit la phrase, il ne s'oppose pas au passé ou au futur. Il indique au contraire que l'énoncé est censé être toujours vrai, dans toutes les situations d'énonciation et pour n'importe quel énonciateur (Maingueneau, 2016, p. 121)

IV- Le pronom indéfini « On » : entre subjectivité et effacement

Lise Hamelin avoue : « nous postulons qu'on est la trace d'une opération énonciative singulière, dont la mise en œuvre va générer en contexte différents effets de sens (pudeur, hypocoristique, distanciation) et se satisfaire d'une grande variété de contenus référentiels »(Hamelin, 2018, p. 02). En ce sens, le On qui occupe toujours la fonction syntaxique de sujet, quand il est commutable avec le pronom indéfini facilite la compréhension de la manière suivie par le locuteur afin d'être inclus en partie ou globalement dans la situation d'énonciation :

Tableau 1: Emploi du pronom On (Flottum, 2007, p.30)

Indéfini			Personnel	
Impersonnel	Générique	Spécifique	Neutre	Stylistique
Il, ce	Tous les hommes, chacun	Ils, quelqu'un	Nous	Je, tu, vous, il, elle, ils, elles

Nous verrons dans cette étude que repérer le processus de désenclavement de rhéteur islamique T.R. dans l'entrevue médiatique « *On ne va pas se mentir ce soir* » consiste au "gommage de ses traces" afin d'avoir une neutralité sans en négliger les traces subjectives.

CADRAGE METHODOLOGIQUE

L'articulation de cette partie est formée de trois éléments importants. Le premier expose les paramètres méthodologiques et la constitution de corpus. Le second expose l'élaboration des grilles d'analyse. Tandis que le troisième se restreint aux illustrations de la mise en pratique (les interprétations).

I-Paramètres méthodologiques et constitution de corpus

Afin de mieux cerner notre question centrale et de conférer un sens scientifique à notre corpus d'étude à partir de l'appareil conceptuel abordé plus haut dans notre discours, nous avons pris des extraits de l'émission « *On ne va pas se mentir : Edgar Morin et T.R. face à face* » présentée par Léa Salami et diffusée le mercredi, près d'un mois après la sortie de l'ouvrage commun *Au péril des idées d'Edgar Morin et T.R. sur la chaîne française I-Télé*. Nos extraits (au nombre de quatre) datent du 16 avril 2014 et se répartissent comme suit :

Tableau 2: Tableau récapitulatif de corpus d'analyse

Numéro d'extrait	De-à (minute)	Contenu de l'extrait
01	4 :19- 5 :43	<p><i>Ecoutez, d'abord parce que je le connais depuis longtemps. Lui, il m'a connu depuis moins longtemps, je l'ai étudié, je venais à lui dans les années 80, comme un étudiant, comme un élève, presque comme un disciple de certaines idées fondamentales et eu égard à son parcours, eu égard aussi à l'expression de la complexité. J'y avais écrit un livre de philosophie qui s'appelait « L'autre en nous », que j'avais dédié au Point Virgule. C'est le point de la ponctuation qui dit la complexité, qui était très, très proche de toute cette perception nécessaire aujourd'hui.</i></p> <p><i>Et puis, la volonté que je voyais chez lui de ne rien vouloir simplifier, d'aborder les différents points de vue et donc c'était d'abord un texte qui, au-delà de la question de Dieu parce qu'elle est centrale dans notre débat, parle de l'humanisme, parle de la diversité des identités parce que nous le vivons. Les deux, nous l'avons vécu, les deux. Et puis l'idée que c'est pour le tout public. En fait, c'est un texte qui n'est pas difficile à lire. Non, parce qu'il y a des qui se dit qui abordent des questions profondes, mais qui n'est pas difficile d'accès. Pourquoi? Il faut que ça touche tout le monde.</i></p> <p><i>Les athées, agnostiques, les juifs, les chrétiens, les musulmans, en posant un certain nombre de questions et de principes fondamentaux. Et surtout, ce que je voulais dire, c'est que certains se sont surpris du fait qu'on était d'accord sur tout. Mais c'est plutôt une bonne nouvelle que deux horizons de destin se rencontrent sur l'essentiel. Je dirais qu'en France, c'est plutôt une bonne nouvelle à l'heure des controverses.</i></p>
02	08 :08- 09 :30	<p><i>Oui, nous en parlons dans le livre. Et moi, ça fait 30 ans que je dis plusieurs choses. D'abord, dans mon univers de référence, l'islam. Je dis que l'islam en tant que tel n'a pas de problème avec les femmes, mais que les musulmans ont un problème avec les femmes pour plein de raisons, d'abord pour leur façon de lire les textes, secondement parce que la culture patriarcale de l'origine a eu un impact sur la lecture des textes et</i></p>

		<p><i>ce que je dis aux femmes et aux hommes. D'abord, je dis que ce combat là, ce n'est pas les femmes contre les hommes, c'est les hommes et les femmes ensemble.</i></p> <p><i>Et ce que je dis aussi aux femmes, de ce point de vue là, c'est de ne pas, en tant que musulmanes, prendre une posture victimaire. C'est de comprendre que cette religion, parce qu'elles parlent de leur dignité, parce qu'elles parlent de leur essence de femme, c'est aussi ça qui est important. C'est que 95 % du discours musulman sur les femmes parle de leur rôle en tant que mère, en tant qu'épouse, en tant que fille, mais pas en tant que femme. Nous avons à développer un discours féminin. J'appelle les femmes à une lecture du Coran, à être engagé dans les sciences islamiques, à développer quelque chose qui doit être une présence sociale.</i></p> <p><i>Et je vais plus loin que le discours traditionnel qu'on a en islam l'égalité devant Dieu, la complémentarité sociale. Je pense que ça peut pas être ceci qu'il faut se battre. Et je suis pour le combat. Par exemple sur la question des salaires à compétences égales, salaire égal, engagement égal dans la société</i></p>
03	09 :35- 09 :52	<p><i>Non à mon problème, il n'est pas dans le texte. Mon problème, c'est la lecture du texte à s'émanciper de la lecture masculine et de la culture patriarcale des origines pour redécouvrir dans le texte des horizons qui permettent un développement qui reconnaît leur identité et leur autonomie</i></p>
04	09 :57- 10 :36	<p><i>Ça? Non, ça devrait pas vous étonner. C'est un quelque chose que j'ai développé. Un texte qui s'appelle la réforme radicale en disant Toute loi nationale qui irait à l'interdiction de l'avortement serait quelque chose que je ne soutiendrait pas. Pourquoi? Parce que la législation, la pensée juridique musulmane est allée très, très loin. Dans le cas par cas, et contrairement à l'idée qu'on a dans le catholicisme ou dans le christianisme qu'on s'oppose de fait, il y a un principe commun, c'est non à l'avortement, avec le fait qu'on pourrait être d'accord quand la mère est en danger.</i></p> <p><i>Mais il faut aller plus loin que ceci. Et s'il y a jamais d'avortement heureux? Mais l'interdiction est formelle. Je pense que c'est une erreur</i></p>

À partir de ce tableau, il s'avère que ces données sont en faveur de notre choix disciplinaire qui répond à nos objectifs fixés au départ visant essentiellement l'inscription et/ou la désinscription de l'intervenant T.R. dans ses énoncés. Pour le concrétiser, nous allons opter pour une méthode qualitative et empirique qui consiste à analyser les traces d'inscription et/ou désinscription de notre modèle-type dans ses énoncés. Autrement dit, il s'agit ici de repérer la

présence ou l'absence des marqueurs de subjectivité énonciative dans les propos de T.R.

II- A la recherche de la subjectivité énonciative

Tableau 3: Tableau récapitulatif de repérage des empreintes de subjectivité et d'effacement énonciatif

Numéro d'extrait	Repérage des Traces de subjectivité		Repérage des énoncés non-embrayés
	Déictiques personnels	Temps verbaux	
01	Je, il, elle, on, nous, vous (implicite), me, lui, son, notre	Présent de l'indicatif, passé composé, l'imparfait, l'infinitif	... et puis l'idée que c'est pour tout public. en fait, c'est un texte qui n'est pas difficile à lire. Non parce qu'il y a des qui se dit qui abordent des questions profondes, mais qui n'est pas difficile d'accès. Pourquoi ? Il faut que ça touche tout le monde
02	Nous, je, elle, il, on, moi, mon, leur	Présent de l'indicatif, l'infinitif	C'est que 95% du discours musulman sur les femmes parle de leur rôle en tant que mère, en tant qu'épouse, en tant que fille, mais pas en tant que femme
03	Il, leur, mon	Présent de l'indicatif, l'infinitif	
04	Je, vous, il, on	Présent de l'indicatif, futur simple	Parce que la législation, la pensée juridique musulmane est allée très, très loin. Dans le cas par cas, et contrairement à l'idée qu'on a dans le catholicisme ou dans le christianisme qu'on s'oppose de fait, il y a un principe commun, c'est non à l'avortement, avec le fait qu'on pourrait être d'accord quand la mère est en danger

III- Interprétation

En analysant ces quatre extraits, nous constatons que la scène énonciative dans ce talkshow de T.R. fait partie de type scénographique puisque l'énonciateur T.R. implique son propre dispositif de parole tout en prenant ses distances à l'égard des autres intervenants : le polémiste Edgar Morin et la journaliste Léa Salami. Ce type de scène l'autorise à réagir aisément à des degrés graduels

d'intervention afin d'éviter toute sorte de menace verbale et/ou insulte pour la réussite de son acte énonciatif.

Outre, dans sa scène scénographique ; nous remarquons que l'énonciateur T.R. mobilise ses énoncés de façon modérée et graduelle par le recours à une série des marqueurs linguistiques formels univoques. Ce recours est réalisé dans le cadre de deux processus distinctifs à savoir : le processus d'inscription et le processus de désinscription. En effet, cette mise en scène scénographique est effectuée à travers la présence massive des marqueurs énonciatifs subjectifs tels que : les pronoms personnels et les adjectifs possessifs notamment à la première et à la deuxième personne qu'elles soient au singulier (je, mon, moi) et au pluriel (nous inclusif, vous, nôtre). Cet ensemble de pronoms personnels et d'adjectifs possessifs renvoie à l'investissement ainsi que à l'aspect subjectif de T.R. dans ses énoncés. D'ailleurs, l'usage excessif du pronom personnel mono-référentiel « je » et l'adjectif possessif « mon » ainsi que l'adjectif démonstratif « me » témoigne de la prise en charge totale du dispositif énonciatif par T.R.. Ce « je » n'est qu'un élément unique voire spécifique qui assure, sans doute, la responsabilité et la prise en charge de la parole ainsi que les actions décrites par le verbe déployé par T.R tels que :

- ✓ **La proximité** dans « *je le connais depuis longtemps, lui, il m'a connu depuis moins longtemps. Je l'ai étudié, je venais à lui dans les années 80, comme un étudiant, comme un élève, presque comme un disciple de certaines idées fondamentales et eu égard à son parcours, eu égard aussi à l'expression de la complexité* », « *au-delà de la question des Dieux parce qu'elle est centrale dans notre débat, parle de l'humanisme, parle de la diversité des identités parce que nous le vivons les deux, nous l'avons vécu les deux* » ; ici l'énonciateur T.R. a créé une certaine proximité entre lui et Edgar Morin tout en le rappelant qu'il était son élève dans plus de 20 ans avant d'être son co-auteur.
- ✓ **L'honnêteté** dans « *d'abord, dans mon univers de référence, l'islam. Je dis que l'islam en tant que tel n'a pas de problème avec les femmes, mais que les musulmans ont un problème avec les femmes pour plein de raisons* », « *toute loi nationale qui irait à l'interdiction de l'avortement serait quelque chose que je ne soutiendrais pas, pourquoi ? Parce que la législation, la pensée juridique musulmane est allée très, très loin* » ; ici l'intervenant T.R. en tant que professeur des études théologique à l'université d'Oxford essaye à travers ce statut-là de montrer sa crédibilité et sa sincérité tout en se référant à la pensée dictée par l'islam.
- ✓ **La volonté** dans « *et surtout, ce que je voulais dire, c'est que certains se sont surpris du fait qu'on était d'accord sur tout* », « *je vais plus loin que le discours traditionnel qu'on a en islam l'égalité devant Dieu, la*

complémentarité sociale. Je pense que ça peut pas être ceci qu'il faut se battre. Et je suis pour le combat » ; ici l'énonciateur T.R. exprime sa volonté d'exprimer ses propos (je voulais dire) ainsi que sa volonté de réaliser ses attentes (je vais plus loin, je suis pour le combat) tout en jumelant le pronom personnel mono-référentiel je à des verbes de volonté (vouloir)

- ✓ **La déclaration** dans « *je dis aux femmes* », « *non mon problème, il n'est pas dans le texte, mon problème, c'est la lecture du texte à s'émanciper de la lecture masculine* », « *non ça devrait pas vous étonner. C'est une quelque chose que j'ai développé. Un texte qui s'appelle la réforme radicale* », « *et moi, ça fait 30 ans que je dis plusieurs choses* » ; ici l'intervenant T.R. annonce et précise ses déclarations et ses propos voire ses convictions tout en faisant appel à des verbes déclaratifs (dire) et des verbes de probabilité (devoir). Ces verbes dénotent le comportement verbal de l'énonciateur en terme de prise de position par rapport à son énoncé. Donc, il assume son discours en affirmant sa place dans son énoncé.

Bien que, l'occurrence de la première personne de pluriel *nous inclusif* dont le référent inclut :

- ✓ Dans le premier extrait « *notre débat, parle de l'humanisme, parle de la diversité des identités parce que nous le vivons, les deux, nous l'avons vécu, les deux* » ainsi que pour le deuxième extrait « *nous en parlons dans le livre* » ; T.R. et le père fondateur de la théorie de la complexité Edgar Morin. Car, ce *nous inclusif strict* de cet ensemble (T.R. et Edgar Morin) se positionne dans la même perspective tout en accentuant sur les opinions communes et partagées entre ces deux polémistes. Alors que, l'adjectif possessif *nôtre* renvoi au dialogue sur la question de Dieux et la complexité selon les deux points de vue de T.R. et celui d'Edgar Morin
- ✓ Dans la deuxième partie de son deuxième extrait surtout quand il aborde la question de rôle de la femme « *c'est 95% du discours musulman sur les femmes parle de leur rôle en tant que mère, en tant qu'épouse, en tant que fille, mais pas en tant que femme, nous avons à développer un discours féminin* » ; l'énonciateur T.R. s'inclut lui-même avec l'ensemble des musulmans croyants et pratiquants de la religion musulmane. Donc, le nous ici n'est qu'un *nous inclusif large*.

Bien plus, dans sa scène scénographique, l'intervenant T.R. fait appel au pronom personnel de la deuxième personne du pluriel *vous* surtout quand il s'adresse à la journaliste Léa Salami. Le recours restreint à l'utilisation de la forme plurielle (vous) au lieu du singulier (tu) désigne la distanciation explicite que prend T.R. à Léa Salami ce qui témoigne l'existence de double mouvement : identification/appropriation dans la mise en relation de ces deux pôles énonciatifs

en vue de s'échanger et de convaincre. D'ailleurs, dans son discours, T.R. fait appel aux non-personnes à la fois du pluriel (ils) et du singulier (il) qui sont des personnes exclues et absentes de la sphère de locution et renvoient essentiellement au contexte sachant que :

- ✓ « *au-delà de la question de complexité de Dieux parce qu'elle est centrale dans notre débat* » ; ici la personne absente (non-personne) *elle* renvoie selon le contexte à la question centrale de la complexité qui ne fait pas partie de pôle des échanges énonciatif
- ✓ « *il m'a connu depuis moins longtemps, je l'ai étudié, je venais à lui dans les années 80* » ; ici la personne absente *il* renvoie au père fondateur de la complexité Edgar Morin qui est dans ce cas absent de l'acte énonciatif qui se restreint au dialogue entre l'énonciateur T.R. et son énonciataire la journaliste Léa Salami
- ✓ « *c'est de comprendre que cette religion, parce qu'elle parle de leur dignité, parce qu'elle parle de leur essence de femme, c'est aussi ça qui est important* » ; ici la non personne *elle* renvoie à la religion musulmane et l'adjectif possessif *leur* renvoie aux femmes musulmanes sur lesquelles se déroulent cet acte énonciatif. Donc, la non-personne *elle* et l'adjectif possessif *leur* sont accolés au contenu référentiel de ce dialogue pour qu'ils puissent être déterminés et précisés.

Nous constatons la manifestation massive du pronom (im)personnel¹ *on* dans l'investiture de T.R., un pronom avec un potentiel sémantique complexe qui dépend du contexte discursif : « *les opérations interprétatives se font dans une interaction de l'analyste de on et les contraintes sémantiques du texte* » (Rastier, 2001, p. 37). Bien évidemment, dans la scène scénographique de l'instance T.R., la lecture interprétative du pronom *on* prend les valeurs sémantiques suivantes :

- ✓ Dans « *Et surtout, ce que je voulais dire, c'est que certains se sont surpris du fait qu'on était d'accord sur tout* » ; ici la valeur sémantique est équivalente au pronom personnel « *nous inclusif strict* ». En effet, l'intention de T.R. dans le remplacement du pronom personnel *nous* avec celui *on* reflète que cette utilisation de *on* n'est pas involontaire, mais plutôt elle est visée dans laquelle il désire se démasquer de son énoncé donc, il s'efface volontairement afin de déclarer que peu importe l'appartenance religieuse, lui et son adversaire Edgar Morin sont réunis et partagent

¹. Pronom (im)personnel, qui renvoie dans les formes personnelles à un emploi stylistique qui remplace : *je, tu, nous, vous*, ou bien à un pronom personnel sujet « *il* », lui-même renvoie à un objet ou une personne, contrairement aux formes impersonnelles où il renvoie à un « *il* » neutre (indéfinie), qui ne renvoie ni à des objets ni à des personnes

quelques convictions communes. Autrement dit, l'instance T.R. s'implique dans cet extrait ce qui indique l'existence de la subjectivité implicitement et cette subjectivité se manifeste nettement par l'usage du pronom on

- ✓ « *Et je vais plus loin que le discours traditionnel qu'on a en islam l'égalité devant Dieu, la complémentarité sociale* » ; ici l'énonciateur use le pronom *on* qui substitue à son tour le *nous inclusif large* afin de se mettre en relation avec tous les musulmans où l'énonciateur les annonce sous une forme indéfinie au lieu d'utiliser le *nous expressif*, il s'écarte derrière le pronom personnel *on* afin de donner à cet extrait lui-même un contenu réel tout en épousant la religion musulmane aux normes sociales pour avoir la complémentarité. L'usage de ce pronom (*on*) témoigne la décharge de son énonciateur qui chiffre ses propos à travers l'usage du *on*.
- ✓ « *Dans le cas par cas, et contrairement à l'idée qu'on a dans le catholicisme ou dans le christianisme qu'on s'oppose de fait, il y a un principe commun, c'est non à l'avortement, avec le fait qu'on pourrait être d'accord quand la mère est en danger* » ; ici le flou référentiel entretenu par ce sujet énonciateur linguistique qui s'écarte de toute responsabilité de prise de parole renforce davantage l'illusion puisque cet usage effectif du *on* cache derrière lui non seulement le sujet parlant mais aussi l'ensemble des croyants chrétiens et l'ensemble des habitants dans le monde entier. Alors, l'effet visé par l'usage du *on* dans cet énoncé reflète tout le monde donc une personne indéterminée qui garantit la prise en charge énonciative et constitue une instance pleine de caractéristique de nous et ils, où l'auditoire quand il entend ce *on* assume sans doute ce contenu sémantique informatif comme si l'énonciateur s'adresse à lui.

Outre, dans sa distanciation stratégique, T.R. aborde ses arguments à travers des verbes de modalité ; serviteurs de l'expression du rapport qui l'unit à son énoncé. Ces verbes modaux sont conjugués dans la majorité des cas au présent de l'indicatif ou au conditionnel. En effet, l'usage accroît du *présent de l'indicatif* notamment : je le *connais*, qui *dit* la complexité, et *puis*, elle *est* centrale dans notre débat, *parle de..*, il *y'a* des qui se *dit*, je *pense...* etc ; indique la relation de concomitance avec l'acte de l'énonciation. Dit autrement, le présent de l'indicatif n'est qu'un déictique qui renvoie à la temporalité de l'acte et le moment d'énonciation, car il coïncide avec le procès énonciatif et opère la concomitance entre la situation exprimée par cet énonciateur et son vrai acte d'énonciation (assure l'actualisation de la similitude entre la description d'un état en cours (les occurrences dans les échanges verbaux) et la sphère de locution. Donc, ce qui ressent cet énonciateur afin de dénoter l'actualité de la situation énonciative). Tandis que, le chevauchement repérable dans l'usage du passé composé et l'imparfait notamment dans : il *m'a connu* depuis moins longtemps, je *l'ai étudié*,

je venais à lui....., qui s'appelait, qui était, la volonté que je voyais chez lui, ce que je voulais dire...etc, indique que l'acte énonciatif réalisé par T.R. est inséré dans une succession d'évènements dans lesquels l'énonciateur responsable et engagé précise le moment où l'acte énonciatif s'est déroulé tout en assurant une interprétation chronologique plus adéquate. Donc, ce chevauchement d'usage dénote la prise en charge des situations appréhendables et réalisées dans une chronologie temporelle bien déterminée par son énonciateur. Autrement dit, ce chevauchement d'usage qui exprime la modestie de T.R. n'est qu'un déictique et un repère efficace de plan énonciatif. Alors que, le mode qui marque la subjectivité de l'instance énonciatif : T.R. le plus employé dans notre corpus est le futur simple avec sa valeur et sa tension modales. En effet, l'usage de ce mode notamment dans : je dirais qu'en France, ça devrait pas vous étonner, qui irait à l'interdiction de l'avortement serait quelque chose que je ne soutiendrais pas... etc est expliqué par le fait que T.R. veut exprimer sa neutralité par rapport à ces situations qu'il juge lui-même certaine de se réaliser. Donc, ce déictique temporel n'est qu'un indice identifiable du plan ancré dans les sphères locutoires les plus lointaines.

En outre, le désengagement de T.R. dans ces extraits se résulte en réalité à l'aide d'autres opérations sous-jacentes à l'énonciation tels que l'usage des énoncés non-embrayés notamment dans :

- ✓ « et puis l'idée que c'est pour tout public. En fait, c'est un texte qui n'est pas difficile à lire. Non, parce qu'il y a des qui se dit qui abordent des questions profondes, mais qui n'est pas difficile d'accès. Pourquoi ? Il faut que ça touche tout le monde » ; ici l'énonciateur n'a pas de trace. Sa marque ainsi que les marques spatio-temporelles sont absentes. Puisque, le désembrayage ici est apparu sous forme d'une explication donnée par cet énonciateur lui-même.
- ✓ « c'est que 95% du discours musulman sur les femmes parle de leur rôle en tant que mère, en tant qu'épouse, en tant que fille, mais pas en tant que femme » ; ici l'instance T.R. expose implicitement des statistiques explicatives à propos des discours musulmans qui traitent la question primordiale de la femme dans cette religion de dignité. Ceci exprime que cet énonciateur avance un discours rapporté donc ce qui est dit par les statistiques sans l'asserter et sans en faire l'énoncer explicitement. Dit-autrement, T.R. se distancie de ces statistiques tout en effaçant ses traces subjectives : il se désengage de toute responsabilité et en l'énonçant indirectement.
- ✓ « parce que la législation, la pensée juridique musulmane est allée très, très loin. Dans le cas par cas, et contrairement à l'idée qu'on a dans le catholicisme ou dans le christianisme qu'on s'oppose de fait, il y a un

principe commun, c'est non à l'avortement, avec le fait qu'on pourrait être d'accord quand la mère est en danger » ; ici T.R. explique la vision des religions de l'acte d'avortement tout en se distanciant de cette explication en faisant appel à la fois à la personne absente « il » et le pronom personnel « on ». Ce processus n'est qu'un non-engagement ; établi sous une forme de généralisation totale et absolue à partir des occurrences d'optiques différentes.

Conclusion

Pour récapituler, à travers notre étude, nous pouvons déduire que le positionnement énonciatif de T.R. est ancré dans deux procédés linguistiques distinctifs à savoir : les procédés linguistiques ancrés dans les plans énonciatifs, et/ou des procédés linguistiques coupés et exclus de ces derniers.

L'émergence des procédés linguistiques ancrés dans des plans énonciatifs dits *plans embrayés* se manifeste notamment sous forme de subjectivité de son énonciateur qui expose explicitement ses déictiques personnelles tels que : l'usage de pronoms personnels, les adjectifs possessifs de la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel (je, nous, vous, mon, notre, me) et spatio-temporelles tels que : le présent de l'indicatif, le chevauchement d'usage entre passé et imparfait et le futur simple.

Tandis que, l'émergence des procédés linguistiques exclus des plans énonciatifs dits plans non-embrayés qui marque l'objectivité de l'instance énonciative T.R. se manifeste sous forme d'un désembrayage ou d'un non-engagement (effacement énonciatif) de cette instance tels que : le recours à la troisième personne et ses adjectifs possessifs au singulier comme au pluriel (il/elle, ils/elles, lui/leur). Cette troisième personne, connue par la non-personne ou la personne absente (qui n'est pas cernée ni définie), elle nécessite le recours au contexte référentiel de l'énonciation. De même, cette instance dans son désembrayage a fait appel au pronom indéfini et générique "on" qui marque l'indétermination et se caractérise par son fonctionnement non-énonciatif. En général, l'usage massif des empreintes d'effacement énonciatif par notre modèle-type T.R. reste un appui afin de préserver l'objectivité de ce qu'il expose. Son non-engagement implique sa forte neutralité et sa scientificité à l'égard des sujets les plus controversés. Alors, le rhéteur islamique distribue bel et bien ses marques de désembrayage en fonction de la thématique abordée afin de convaincre et de persuader son allocutaire.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2004). *Argumentation et prise de position: Pratiques discursives*. Paris: Franche-Comité.
- Amossy, R. (2021). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Benveniste, E. (1974). *Problème de linguistique générale*. Paris: Gallimard.

-
- Benveniste, E. (1976). *Problème de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
 - Benzine, R. (2015). L'islam et les défis de la modernité. *La Pensée*, 04(384), 7-16. doi:10.3917/lp.384.0007
 - Boyer Henri, G. L. (1998). *La communication médiatique*. Paris: Seuil.
 - Charaudeau, P. (2007). De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication: Argumentation, Manipulation, Persuasion.
 - Doury, S. M. (2017). *L'argumentation aujourd'hui: Positions théoriques en confrontation*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
 - Ducrot, J.-C. A. (1976). L'argumentation dans la langue. *Langages*(42).
 - Ducrot, T. T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
 - Eddy, R. (1999). Une approche modulaire de la complexité de l'organisation de discours. Lausanne, Delachaux & Niestlé.
 - Flottum, K. (2007). *On: Pronom à facettes*. Bruxelles: De Boeck.
 - Hamelin, L. (2018). Elements pour une sémantique de On. 02.
 - Hottis, G. (1993). *Aux fondements d'une éthique contemporaine*. Paris: Vrin: Problèmes & Controverses.
 - Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). *L'énonciation: De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
 - *langue-française-Tv5monde*. (2022, 06 02). Récupéré sur <https://langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/dictionnaire/t/talk-show>
 - Laurence, R. (2004, 12 65-78). La circulation des discours à la lumière de l'effacement énonciatif: l'exemple du discours puriste sur la langue. *Langages*(156). Récupéré sur <http://www.jstor.org/stable/41683530>
 - Laurence, R. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris: Ophrys.
 - Maingueneau, D. (2016). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin.
 - Perret, M. (1997). *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris: Nathan Université.
 - Rabatal, A. (2005, Janvier). Effacement énonciatif et argumentation indirecte: on-perceptions, on-représentations et on-vérités dans les points de vue stéréotypés. p. 33.
 - Vion, R. (2001). *Effacement énonciatif et stratégies discursives*. Paris: Hachette.